

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER GÉNÉRAL

INTRODUCTION

Les tableaux présentés ont été examinés par le Bureau de la Ligue et soumis à l'approbation du Comité Directeur le 14 Novembre 2018. Au préalable, le commissariat aux comptes du cabinet Fid-Sud avait effectué sa mission de contrôle à Balma et à La Grande Motte début Novembre 2018. Le Trésorier a présenté son rapport financier à la commission des finances le 19 Novembre 2018.

L'exercice 2018 est le premier qui s'est déroulé en « mode Occitanie ». Constituant une phase de transition, pour ce premier exercice chaque ancienne ligue a disposé d'une relative autonomie de gestion en gardant son compte bancaire, le paiement de ses dépenses courantes et l'attribution des subventions aux clubs de son ressort géographique et des bourses à ses meilleurs joueurs. La gestion a été centralisée entièrement pour les deux centres de formation et partiellement pour les deux équipes techniques régionales. Sur une première répartition des tâches, Christine SANNINO est désormais en charge de la comptabilité auxiliaire des clubs, elle devient leur interlocutrice pour le suivi comptable. Enfin, tout le volet social, le suivi des différentes aides et subventions ainsi que les écritures de clôture et l'établissement des états de synthèse ont été confiés à la comptable Cathy BARRES.

Cet exercice

- se déroule sur seulement 11 mois, ce qui entraîne une réduction des charges proratisées en fonction du temps à hauteur de 161 k€ dont principalement la charge salariale pour 105 k€ et la dotation aux amortissements et provisions pour 38 k€. A contrario, la réduction de la durée de l'exercice n'a pas eu d'incidence sur le niveau des produits.
- se caractérise par une collecte de taxe d'apprentissage de 284 k€, en nette progression, et par un accroissement de 45 k€ des frais de déplacements découlant de l'extension géographique. Par ailleurs, la prochaine rupture du contrat de travail d'un salarié a été provisionnée à hauteur de 26 k€ et le dégrèvement partiel de la taxe d'aménagement due sur l'agrandissement du centre de ligue de Balma laisse à notre charge 24 k€.

1 - EXPLOITATION 2018

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 46 182 €.

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits progressent des 84 k€ supplémentaires de collecte de la taxe d'apprentissage. A noter qu'elle a été obtenue principalement en zone Pyrénées. Il y a donc une marge de progression très importante pour l'exercice 2019.

Dans l'ordre décroissant d'importance : les aides fédérales 2 046 k€, les licences 982 k€, la taxe d'apprentissage 284 k€, les recettes du centre de formation 271 k€, la reprise de provision liée à la gestion des indemnités pour fin de carrière 175 k€ et les engagements sportifs dans les épreuves individuelles et collectives 153 k€. Viennent ensuite les subventions, le partenariat, les cotisations statutaires et divers produits.

Les subventions d'exploitation sont détaillées dans le cadre situé au bas du tableau. A remarquer qu'en hausse de 100 k€, l'aide fédérale représente 48% de nos produits.

Les transferts de charges correspondent aux remboursements divers de frais de déplacements ou repas avancés par la ligue. Sur cette ligne figure aussi une somme de 15 k€ reversée par le comité de la Haute Garonne dans le cadre d'une convention de participation aux frais de fonctionnement du centre de ligue de Balma.

Pour le produit licence, la baisse du nombre est compensée par l'augmentation de 0,3€ par licence de la part ligue puisque le prélèvement au profit de la modernisation du stade Roland Garros a été réduit de 0,5€.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges sont conformes aux prévisions si l'on excepte deux événements signalés en fin d'introduction. Elles sont stables.

Dans l'ordre décroissant d'importance : les frais de personnels 1 213 k€, l'aide aux comités départementaux 937 k€, l'aide aux clubs 266 k€, les frais de déplacements 247 k€, les missions-hébergements 205 k€, les honoraires 181 k€, les bourses 132 k€, les taxes 125 k€, les réceptions 119 k€ et divers. L'aide aux comités a été supérieure à leur demande initiale. Les subventions aux clubs pour la construction de courts de padel n'ont pas été reconduites sur la zone Méditerranée.

Le déficit d'exploitation est donc grandement réduit. Aussi, la marge brute d'autofinancement, l'élément le plus significatif qui s'améliore de 30 k€ à +192 k€.

2 - BILAN au 31/08/2018

ACTIF

A l'actif brut, les investissements se sont limités à des travaux d'aménagement et d'agencement pour 32 k€.

L'actif immobilisé net après amortissement baisse de 218 k€.

Les créances clients correspondent aux factures établies par le centre de formation pour les AMT, DE et DES. Ces factures sont comptabilisées mais non encaissées à la date de clôture de l'exercice.

Les associations affiliées regroupent la FFT et les clubs.

Les autres créances concernent les produits attendus des collectivités publiques (Etat, Conseil régional, CNDS) et des partenaires.

La trésorerie s'élève à 1 220 k€. Les disponibilités sont placées sur livret et compte associatif rémunérés à 0,75%, le surplus restant sur compte courant rémunéré à 0,35%.

PASSIF

Les provisions pour charges sont celles constituées au cours de l'exercice au titre des indemnités de fin de carrière pour l'ensemble des salariés de la ligue d'Occitanie.

A 290 k€, le niveau d'emprunt se réduit de 65 k€. Le principal prêt a été contracté pour un montant de 400 k€ au taux fixe de 0.95 % pour aider au financement de l'extension du centre de ligue de Balma. Sa dernière échéance intervient en mars 2022.

Les dettes fournisseurs sont principalement constituées par les factures des sommes restant à reverser à la FFT au jour de la clôture. Il s'agit des 58% sur le produit licence jeune, 51% sur les licences adultes et 50% sur la taxe tournoi.

Les autres dettes incluent les dettes fiscales et sociales et les dépenses de fonctionnement habituelles, connues après la clôture.

L'analyse de la structure du bilan permet d'affirmer que la situation financière de la ligue d'Occitanie est saine avec un fonds de roulement de 893 k€ qui progresse de 18 k€, et un actif circulant qui excède l'ensemble des dettes de 678 k€.

Il sera proposé à l'assemblée générale d'affecter au fonds associatif la totalité de l'excédent 2018 soit : 46 182 €.

III - BUDGET D'EXPLOITATION 2019

Il est établi à partir de l'exploitation constatée en 2018 et corrigé des changements certains ou quasi certains qui interviendront en 2019. Il prend aussi en compte les informations déjà connues ainsi que les activités envisagées par l'équipe technique de ligue et le centre de formation.

Les éventuels investissements sur les immeubles appartenant à la ligue sont sans incidence puisque les amortissements ne démarreraient qu'à la réception des travaux.

PRODUITS D'EXPLOITATION :

La baisse estimée de 900 licences au vu de la situation des effectifs fin novembre diminue de 10 k€ les produits de gestion courante.

Le montant de la dotation fédérale globale reste à 1 850 k€. Il faut se rappeler que l'année dernière il n'y avait pas eu de baisse malgré la réduction à 11 mois de la durée de l'exercice. Les autres aides fédérales sont dépendantes d'actions spécifiques ; elles sont estimées à plus de 200 k€.

CHARGES D'EXPLOITATION :

La durée de l'exercice revient à 12 mois. Ce changement impacte, plus ou moins, à la hausse toutes les charges pour un montant total de 165 k€.

L'aide aux comités départementaux doit être abondée pour aider le comité de l'Aveyron à financer le passage à temps plein de son CST.

Les aides aux clubs progressent de 55 k€. Le projet club est remplacé par le plan « Action développement club » pour un même montant de 132 k€. L'aide aux équipes en nationale est étendue à toute l'Occitanie. La subvention aux clubs formateurs est incluse dans la nouvelle dotation de 50 k€ aux « plateaux galaxie team ». Une nouvelle action la « filière fille » pour 10 k€ et la suppression de « Un club, une action » 4 k€ en 2018. Enfin, une partie des bourses aux meilleurs joueurs sera versée aux clubs 49 k€.

Dès lors, malgré une très légère amélioration de la marge brute d'autofinancement du centre de formation et de l'équipe technique de ligue prévue pour 2019, pour proposer un résultat de l'exercice à l'équilibre il est impératif de réaliser d'importantes économies sur le poste « déplacements » en ayant davantage recours au covoiturage, à la visioconférence, aux conférences téléphoniques et à l'abandon du remboursement des frais.

Pour améliorer les produits, le coût de fonctionnement des deux antennes du centre de formation à Balma et à La Grande Motte permet de justifier l'utilisation de plus de 300 k€ aux actions éligibles. Aussi, la collecte de taxe doit être pleinement mise en œuvre par l'ensemble des acteurs (ligue, comités, clubs et bénévoles) sur l'ensemble du territoire d'Occitanie.

En définitive le résultat d'exploitation est espéré à -90 k€ en recul de 44 k€ par rapport à 2018.

IV - MENTIONS OBLIGATOIRES

Le seul évènement important intervenu au cours de l'exercice 2018 est le passage de la durée de l'exercice à 11 mois.

L'objet même de notre association fait que nous n'avons exercé aucune activité en matière de recherche et développement.

Les prestations effectuées par les bénévoles sont valorisées à hauteur de 355 k€. Cela met en évidence l'indispensable implication de tous.

Très bonne année sportive

Le Trésorier Général

Serge MARTY